

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE SUNDHOUSE

COMPTE RENDU INTEGRAL

de la séance du 8 juillet 2009

sous la présidence de M. Jean-Louis SIEGRIST, Maire.

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : tous les membres.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués en date du 30 juin 2009 par invitation déposée en leur boîte aux lettres ; à cette invitation était joint l'Ordre du Jour.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2009
2. Programme de voirie : marchés de travaux
3. Demande de subvention
4. Intervention des Adjointes
5. Divers

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2009

ADOPTE A L'UNANIMITE.

2) Programme de voirie : marchés de travaux

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des marchés publics ;
Vu l'article 26 du Code des marchés publics relatif à la mise en œuvre des procédures de passation et d'exécution des marchés ;
Vu l'article 28 relatif aux marchés passés selon une procédure adaptée ;
Vu le montant estimatif du marché ;
Vu les articles 34 à 42 du décret n° 2008-1355 de mise en œuvre du plan de relance économique dans les marchés publics ;
Vu le décret n° 2008-1356 relatif au relèvement de certains seuils du Code des marchés publics ;
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le classement des offres réceptionnées ;

M. le Maire informe de l'attribution des marchés comme suit :

- lot 1 "Voirie – eaux pluviales" : BURGER, agence SCREG EST pour 521 013.42 € TTC.
- lot 2 "Eclairage public - téléphone" : VIGILEC pour 187 663.46 € TTC.

3) Demande de subvention

M. le Maire donne lecture de la demande de subvention émanant de l'AAPPMA.

Dans le cadre de la 2^{ème} tranche des travaux de réfection de la berge de l'étang de pêche, l'AAPPMA sollicite une subvention et s'engage à financer le solde de la dépense.

La Commune étant maître d'ouvrage de l'opération, le financement suivant est proposé par M. le Maire :

- Commune :	1 500.00 € (équivalent subvention)
- AAPPMA :	8 008.00 €
- FCTVA :	<u>1 872.00 €</u>
	11 380.00 €

Par ailleurs, l'AAPPMA sollicite une subvention pour le feu d'artifice qui sera tiré le 11 juillet prochain.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

- **approuve** le financement de ces travaux tel que proposé ;
- **accorde** une subvention de 500 € pour le feu d'artifice.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

4) Intervention des Adjointes

M. Pierre GRAFF :

- Des travaux de réfection des peintures et du sol ont été réalisés par les agents communaux dans le logement communal du 2^o étage ;
- Les travaux de déménagement du secrétariat de la Mairie ont commencé ;
- Informations sur les autorisations d'occupation du sol délivrées.

Mme Josiane GERBER :

- Stationnement aux abords de l'Ecole Primaire : le Conseil Municipal des Enfants propose de supprimer des places de parking de part et d'autre du portail d'entrée, de créer un passage piéton en face de l'Eglise et d'instaurer une zone 20 devant l'école. M. le Maire propose d'intégrer ce projet à l'étude globale de sécurité qui sera réalisée sur l'ensemble de la Commune. Les crédits nécessaires pourront ainsi être prévus au budget primitif 2010 ;
- Sortie du Conseil Municipal des Enfants le 26 août : visite de l'usine HUSSON à Orbey, fabricant de mobiliers urbains et de city parcs.

M. Claude GERBER :

- 2 réunions des riverains des 4 rues concernées par les travaux de voirie ont eu lieu le 29 juin 2009 ;
- Présente le résultat de la consultation pour l'entretien de la voirie communale par gravillonnage.

5) Divers

- Suite à une rave party organisée pour la 2^e fois sur le ban de la Commune, M. le Maire a déposé plainte ;
- Six cyclistes parmi lesquels Pierre GRAFF, vont rallier Beynac et Cazenac en Dordogne. A cette occasion, le 1^{er} Adjoint remettra au Maire et au Président du

Comité de Jumelage de Beynac, l'invitation officielle aux festivités de 2010 qui se dérouleront à Sundhouse ;

- Jumelage : M. le Maire souhaite que le comité se réunisse prochainement et qu'un responsable en soit désigné ;
- Il est signalé que des plantes ont à nouveau été volées au cimetière.

Fait à SUNDHOUSE, le 4 août 2009

Le Maire,

Jean-Louis SIEGRIST